

Publié le 30 janvier 2019

La Fédération des Epl et Eiffage Aménagement formalisent leur partenariat

Jean-Marie Sermier, président de la Fédération des Entreprises publiques locales (FedEpl), et Nicolas Gravit, directeur général d'Eiffage Aménagement, ont signé le 29 janvier à Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine) leur première convention de partenariat. Celle-ci vient conforter le dialogue instauré depuis quelques années et traduit en 2018 par l'adhésion d'Eiffage Aménagement au Club des partenaires de l'économie mixte.



Les deux parties conviennent notamment de densifier leurs échanges sur la place des actionnaires minoritaires dans les Entreprises publiques locales et sur l'appropriation des Sociétés d'économie mixte à opération unique (SemOp), tant par les collectivités locales que par leurs partenaires industriels. « *Il s'agit d'un partenariat prometteur formalisé entre le mouvement des Epl et un grand groupe dans un secteur dynamique. Eiffage a su être pleinement partie prenante à la constitution des premières Sem à opération unique en France* », déclare Jean-Marie Sermier.

La signature a eu lieu à l'issue de la visite de chantier de l'ancienne École centrale, destinée à devenir un nouveau quartier de Châtenay-Malabry devant accueillir 6 000 habitants. L'opération est portée par la SemOp Parc Centrale, créée en 2017 conjointement par la ville de Châtenay-Malabry, Eiffage Aménagement et la Caisse des dépôts.

Les Entreprises publiques locales regroupent 1 300 Sociétés d'économie mixte (Sem), Sociétés publiques locales (Spl) et Sem à opération unique (SemOp) en activité en France. Elles interviennent dans une quarantaine de domaines, principalement dans l'aménagement, le logement, l'environnement, l'énergie, le développement économique, la mobilité et le tourisme, la culture et les loisirs. Le montant de leur capitalisation s'élève à 5 milliards d'euros, détenus à 65 % par les collectivités locales. En 2018, elles ont réalisé un chiffre d'affaires de 13,9 milliards d'euros. Toutes les infos sur lesepl.fr

Contact presse : Hervé Le Dain - h.ledain@lesepl.fr - 01 53 32 22 00

À télécharger

- [Communiqué de presse](#)